



Le PS, parti de l'économie solidaire

Vue d'ensemble des efforts du Parti socialiste suisse pour obtenir et renforcer les mesures de soutien économiques pendant la crise du Covid-19.

Le PS Suisse a accompli un effort énorme pour obtenir un soutien à toutes les personnes touchées économiquement par la crise liée au coronavirus. Pour cela, il a naturellement coopéré avec des alliés habituels, comme les syndicats et l'Asloca. Mais pour obtenir des majorités ou simplement augmenter la pression, le PS n'a pas hésité à nouer des alliances avec des milieux les plus divers : associations patronales, associations de branches, associations professionnelles, etc. Il a aussi, bien entendu, travaillé au Parlement pour obtenir des majorités sur de nombreuses motions et pour améliorer la loi « Covid-19+ », qui pérennisait les décisions urgentes du Conseil fédéral (et pour d'autres dossiers comme les crédits supplémentaires, la loi sur les cautionnements, les loyers, etc.). Pour cette raison, les succès que nous revendiquons ci-dessous peuvent aussi être co-revendiqués par d'autres. Nous n'avons pas la prétention de les avoir obtenus seuls, ce qui serait d'ailleurs inapproprié dans une démocratie. Par contre, nous revendiquons d'avoir été, dans la plupart des cas, le principal moteur politique de l'obtention de ces aides.

L'ensemble de nos propositions concernant la crise du coronavirus peut être retrouvé sur notre site internet : www.pssuisse.ch/covid.

Avertissement : ce document résume l'essentiel. Il n'a pas de statut juridique et il existe parfois des restrictions spécifiques qui ne sont pas évoquées dans le présent document.

Table des matières

1	POUR LES SALARIE-E-S D'ENTREPRISES OBLIGÉES DE FERMER OU DONT LE CHIFFRE D'AFFAIRES S'EFFONDRE	2
2	POUR LES SALARIE-E-S OU INDEPENDANT-E-S MIS EN QUARANTAINE OU EN ISOLATION, OU DEVANT GARDER LEURS ENFANTS EN RAISON DU COVID.....	3
3	POUR PROTEGER LA SANTE DES SALARIE-E-S SUR LE LIEU DE TRAVAIL, EN PARTICULIER LES PERSONNES VULNERABLES.....	4
4	POUR LE PETITS PATRON-NE-S SALARIES DE LEUR PROPRE ENTREPRISE ET POUR LES INDEPENDANT-E-S.....	5
5	POUR LES APPRENTI-E-S.....	6
6	LOYERS COMMERCIAUX	7
7	POUR LES PERSONNES AU CHOMAGE.....	7
8	CREDITS COVID-19	8
9	AIDES A FONDS PERDU POUR LES ENTREPRISES.....	9
10	TRANSPORTS PUBLICS	11
11	MEDIAS.....	11
12	CRECHES ET GARDERIES.....	12
13	TRANSITION ENERGETIQUE.....	12
14	CULTURE	13
15	SPORT.....	14
16	POLITIQUE D'INTÉGRATION	14
17	SOLIDARITE INTERNATIONALE.....	15

1 Pour les salarié-e-s d'entreprises obligées de fermer ou dont le chiffre d'affaires s'effondre

But : maintenir le rapport de travail pendant la crise et protéger

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PS veut encore obtenir
Simplification administrative pour l'octroi du chômage partiel	<p>Ouverture du chômage partiel aux personnes en contrat à durée déterminée et aux travailleurs et travailleuses sur appel (pour autant qu'ils et elles disposent d'un contrat à durée déterminée).</p> <p>Prolongation des RHT de 12 à 18 mois de la durée maximale.</p> <p>Durant la session d'hiver 2020, nous avons obtenu dans le cadre des RHT que les personnes au bénéfice de bas salaire puissent bénéficier d'une indemnisation de 100 %.</p>	<p>Obtenir que le chômage partiel (ou l'État) prenne en charge les charges sociales des entreprises qui sont arrêtées afin que celles-ci n'aient aucun inconvénient à garder le personnel, même sur une longue durée.</p> <p>Obtenir que les RHT couvrent 100 % pour toutes les catégories de revenu jusqu'au salaire médian.</p>

Entre mars et septembre, la Confédération a consacré 7,5 milliards de francs au soutien au paiement des indemnités (selon le Contrôle fédéral des finances, CDFF).

2 Pour les salarié-e-s ou indépendant-e-s mis en quarantaine ou en isolation, ou devant garder leurs enfants en raison du COVID

But : garantir le revenu et éviter que les personnes ne subissent d'inconvénient en respectant les règles sanitaires.

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PS veut encore obtenir
Initialement : aucune proposition	Accès à l'assurance perte de gain lorsqu'aucune autre assurance ne couvre le revenu.	<p>Maintenir le dispositif aussi longtemps que nécessaire</p> <p>Obtenir une augmentation du montant qui permette aux personnes concernées d'avoir un niveau de vie décent malgré les éventuelles charges fixes à assumer.</p>

3 Pour protéger la santé des salarié-e-s sur le lieu de travail, en particulier les personnes vulnérables

But : éviter les contaminations au travail et protéger les personnes vulnérables.

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PS veut encore obtenir
<p>Au début, le Conseil fédéral a proposé que les personnes à risque soient libérées de l'obligation de travailler lorsque le télétravail n'est pas possible et que la protection n'est pas garantie.</p> <p>Après quelques semaines, le Conseil fédéral a voulu diminuer cette protection.</p>	<p>Nous avons obtenu de rétablir la protection initiale, mais seulement durant la 1^{re} vague.</p>	<p>Davantage de contrôle sur les lieux de travail pour le respect des règles de sécurité sanitaires.</p> <p>Nous voulons que la perte de gain s'applique de nouveau aux personnes à risque qu'il est, pour des raisons pratiques, impossible de protéger sur leur lieu de travail, et dont l'activité ne peut pas être basculée en télétravail.</p> <p>De plus, nous nous engageons afin qu'il ne soit plus possible pour les hôpitaux de suspendre à nouveau la loi sur le travail ; le personnel soignant a été durement sollicité, il est nécessaire que de bonnes conditions de travail soient préservées tant pour la santé et l'intégrité du personnel soignant tant pour la qualité des soins et la sécurité des patient-e-s.</p>

4 Pour les petits patron-ne-s salariés de leur propre entreprise et pour les indépendant-e-s

Le tissu économique de la Suisse est constitué de nombreuses petites entreprises constituées en SA ou en SÀRL. Or, les directeurs/directrices de ces entreprises n'ont, en situation normale, ni droit au chômage ni au chômage partiel. Or dans de nombreux cas, ces patron-ne-s ne sont pas des personnes très aisées. La crise les aurait précipités dans des difficultés financières personnelles, les poussant à l'aide sociale et menaçant la survie de l'entreprise.

Ce sujet ayant subi de nombreux retournements de situation, nous renonçons à présenter à chaque étape les revendications du PSS.

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus
En mars: aucune proposition	En avril, nous avons obtenu que les patrons-salariés puissent aussi toucher le chômage partiel (pour 80 % du salaire, max. 3320 fr.) en cas d'arrêt ordonné ou en raison de l'effondrement de l'activité. En outre, nous avons obtenu que les indépendant-e-s interdits d'activités ou dont l'activité s'effondre (par exemple les taxis) aient accès aux APG.
En mai: le Conseil fédéral a stoppé le dispositif	Nous avons demandé son rétablissement, ce que nous avons partiellement obtenu, via l'ouverture du droit aux APG, malheureusement limités aux activités interdites, et pas accessibles à celles subissant un effondrement. De nombreux indépendant-e-s et/ou petit-e-s patron-ne-s restaient sur le carreau.
En août, dans sa proposition de « Loi Covid-19 », le Conseil fédéral n'a établi aucune base légale pour que les patrons-salariés puissent toucher l'APG.	Durant la session de septembre du Parlement, nous avons obtenu d'établir la base légale pour que les travailleurs et travailleuses indépendants, leur conjoint-e, respectivement partenaire enregistré-e, ainsi que les personnes ayant une position assimilable à celle d'un employeur et leur conjoint-e, respectivement partenaire enregistré-e, puissent obtenir des APG. Le montant de l'allocation se monte à 80 % du revenu soumis à l'AVS et est pris en compte pour établir les acomptes de cotisations en 2019, mais au plus à 196 francs par jour. Le montant maximal de l'indemnité journalière est de 196 francs, ce qui correspond à une perte de salaire de 7 350 francs ($7\,350 \times 0,8 / 30 \text{ jours} = 196 \text{ francs/jour}$). Le Conseil fédéral a mis en vigueur le dispositif avec effet rétroactif au 17 septembre et il est valable jusqu'au 30 juin 2021. Cette allocation est valable en cas d'interdiction d'activité (p. ex fermeture des restaurants par les autorités), d'interdiction de manifestation (par exemple monteurs/monteuses de scène), dans le cas où la/les manifestation(s) prévue(s) en raison d'une interdiction

	fédérale ou cantonale ou si la/les manifestation(s) n'a/ont pas été approuvée(s) et en cas de perte de chiffre d'affaires annuelle de plus de 55 % par rapport à la moyenne 2015-2019.
	Lors de la révision de la loi Covid en décembre, nous avons obtenu une plus large ouverture des APG : le seuil de perte à avoir subi a été fixé à 40 % au lieu de 55 %.
<p>Revendications :</p> <p>Nous souhaitons qu'un revenu soit garanti à toutes les personnes dont le revenu s'est effondré en raison du Covid, mais qui n'entrent dans aucun des régimes d'aide (AC, RHT, APG).</p> <p>Il s'agit de compenser pour toutes et tous, et le plus complètement possible, le dommage subi.</p>	

Globalement, l'APG a payé 2 milliards d'aides entre mars et fin septembre (selon le CDFF).

5 Pour les apprenti-e-s

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PS veut encore obtenir.
Lors de la première vague, les entreprises employant des apprenti-e-s ont pu recourir aux RHT.	<p>Cette mesure a pris fin avec le redémarrage de l'activité économique.</p> <p>Pour ne pas mettre en péril le système dual durant les années scolaires 2020/2021 et 2021/2020, le PS a fait pression afin que le Conseil fédéral permette, sous certaines conditions, le recours aux RHT à nouveau pour les apprenti-e-s. C'est désormais chose faite depuis le 18 novembre 2020.</p>	Des aides pour les entreprises employant des apprenti-e-s pour les prochaines années scolaires 2021/2022 et 2022/2023 afin que les places d'apprentissages soient garanties.

6 Loyers commerciaux

But : éviter que les petites entreprises qui ont dû fermer ne fassent faillite en raison des charges de loyer.

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PS veut encore obtenir.
Le Conseil fédéral ne voulait pas intervenir.	<p>Nous avons fait passer une motion demandant une loi pour imposer aux bailleurs des rabais de 60 % pendant les fermetures du printemps.</p> <p>Le Conseil fédéral a donc contre son gré présenté un message. La majorité de droite n'a pas voulu entrer en matière en commission, mais nous avons gagné au plénum du Conseil national par 91 à 89.</p> <p>En décembre, la loi a été torpillée dans les deux Conseils par une majorité composée de l'UDC, du PLR et environ de la moitié du PDC et des verts libéraux.</p>	<p>Le rejet du projet initial est un désastre. En réalité, il faut aller plus loin, en compensant complètement la perte économique des entreprises concernées non seulement pour les restrictions du printemps 2020, tel que prévu dans le projet de loi, mais aussi pour les restrictions de la deuxième vague et au-delà, pour qu'elles survivent et puissent repartir d'un bon pied après la crise.</p> <p>En cas d'arrêt ou de restrictions, le manque à gagner doit être complètement couvert.</p> <p>Au minimum, l'entier du loyer pendant les périodes de fermeture forcée, ainsi que les autres charges fixes, doit être remboursé.</p>

7 Pour les personnes au chômage

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PSS veut encore obtenir.
Le Conseil fédéral a décidé que les chômeurs qui seraient arrivés en fin de droit entre mars et août 2020 continueraient à toucher le chômage jusqu'à fin août 2020.	Grâce à notre insistance, la durée d'indemnisation des chômeurs et chômeuses en fin de droit a été prolongée ; le délai-cadre a été prolongé de 6 mois et un maximum de 120 indemnités journalières supplémentaires a été	Selon le même schéma, il faut une nouvelle prolongation du délai-cadre et des indemnités chômage afin que les personnes qui arrivent en fin de droit durant cette période de crise ne soient pas doublement pénalisées. En

	<p>octroyé. Cela signifie qu'une personne arrivant en fin de droit à fin mai 2020 a pu percevoir des indemnités supplémentaires.</p> <p>Nous avons en outre obtenu que les chômeurs et chômeuses âgés qui arrivent en fin de droit durant la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021 puissent déposer une demande pour une prestation transitoire pour chômeurs âgés (rente-pont) dès le 1^{er} juillet 2021. Ainsi, cela va permettre à ces personnes de ne pas recourir à l'aide sociale durant les années qui précèdent leurs retraites. Si cela est un pas important, cela n'est pas suffisant, car ces personnes devront tout de même faire face pendant 6 mois.</p>	<p>effet, si la reprise économique est à espérer durant le deuxième et le troisième trimestre 2021, c'est illusoire de croire que ces personnes pourront facilement retrouver du travail. Ainsi, ce prolongement doit correspondre à la situation du terrain.</p> <p>Enfin, pour aider la réinsertion des chômeurs et chômeuses, il est impératif que des mesures soient prises pour renforcer les mesures de réinsertion professionnelle existantes et faciliter l'accès aux formations professionnelles et la formation de base, notamment en mettant à disposition aides financières.</p>
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

8 Crédits Covid-19

But : éviter que les entreprises soient mises sous pression de rembourser ou doivent faire face à des difficultés de liquidités.

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PSS veut encore obtenir.
<p>Le système des prêts « Covid express » en collaboration avec les banques, et garantis par la Confédération, à taux zéro pour la première année.</p> <p>Les prêts pouvaient être octroyés de mars à</p>	<p>Prolongation de 5 à 8 ans.</p> <p>Le Conseil Fédéral accepte d'envisager une nouvelle vague de prêts COVID-19</p>	<p>Nous voulons que les entreprises arrêtées ou fortement restreintes une seconde fois, comme les restaurants soient libérés de l'obligation de rembourser les prêts Covid, qui deviendraient dès lors une aide à fond perdu.</p>

<p>juillet, pour une durée maximale de 5 ans. Le montant est au maximum de 10 % du chiffre d'affaires.</p>		<p>Nous voulons une garantie que les taux d'intérêt n'exploient pas, ce que le conseil fédéral et la droite ont refusé jusqu'alors. Les taux d'intérêt deviendront variables.</p> <p>Nous voulons que les entreprises qui le souhaitent aient la possibilité de solliciter de nouveau des prêts Covid. C'est particulièrement important pour l'industrie des machines.</p> <p>Pour que les entreprises continuent à investir, nous souhaitons qu'elles puissent utiliser ces prêts pour investir dans des projets d'avenir, et pas seulement pour assurer le fonctionnement courant.</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

9 Aides à fonds perdu pour les entreprises

But : éviter la faillite des entreprises

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PSS veut encore obtenir.
<p>Le Conseil fédéral n'avait rien prévu.</p>	<p>Lors de la session de septembre, nous avons obtenu l'introduction dans la « loi Covid » d'une aide à fonds perdu pour les entreprises, cofinancée à 50 % par les cantons. En application de cela, le Conseil fédéral a proposé 400 millions, dont la moitié à charge des cantons</p>	<p>Nous avons demandé plus de moyens et la possibilité que la Confédération paye davantage que 50 %.</p>
	<p>Grâce à notre pression, le Conseil fédéral a proposé une deuxième tranche de</p>	

	600 millions dont 20 % à charge des cantons, portant l'aide totale à 1 milliard.	
	Dans la Loi Covid-19, nous avons obtenu que ces aides soient accessibles aux entreprises dès 50 000 fr. de chiffre d'affaires annuel, et non pas seulement dès 100 000 fr.	
	Le 11 décembre, le Conseil fédéral a annoncé vouloir augmenter les aides de 1 à 2,5 milliards.	
		<p>Plus fondamentalement, nous voulons quitter la logique pingre des « cas de rigueur » pour arriver à une indemnisation complète des entreprises arrêtées ou restreintes. Le sacrifice que ces entreprises consentent est considérable et il permet au reste de l'économie de fonctionner à peu près normalement.</p> <p>Nous maintenons que les aides qui garantissent la survie soient un prérequis à une application et une adoption des mesures sanitaires qui permettent de lutter contre la pandémie.</p>

10 Transports publics

But : maintenir le service et éviter des coupes ou l'arrêt des investissements à moyen terme.

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PS veut encore obtenir
Le Conseil fédéral a proposé de soutenir uniquement les transports régionaux.	Grâce à nous, la Commission et le Parlement ont alors également soutenu le transport local et le transport touristique. Le PS a proposé que le transport longue distance soit également soutenu. Mais malheureusement, nous avons échoué sur ce point. C'est le domaine dans lequel les CFF enregistrent actuellement le plus de pertes.	L'aide actuelle n'est qu'une première tranche et ne suffira en aucun cas. Nous demandons des aides supplémentaires et la compensation pour les pertes sur toute l'année, y compris pour le trafic longue distance.

11 Médias

But : le maintien d'un paysage médiatique régional diversifié est vital pour notre démocratie, comme l'a démontré le travail des médias en cette période de crise.

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PS veut encore obtenir
Pas d'aide aux médias dans la loi COVID-19 (loi sur les médias privilégiée)	Nous nous sommes battus et avons gagné pour les médias dans le cadre de la loi Covid. L'aide aux médias a finalement été incluse dans la loi Covid. Nous avons obtenu 30 millions de francs pour les chaînes de radio et télévision, ainsi que 25 millions d'aides indirectes pour les journaux régionaux et 10 millions pour les journaux principaux. En outre, les services de l'ATS sont accessibles à tous sans paiement supplémentaire.	Nous demandons que les médias en ligne puissent eux aussi toucher une aide en conséquence. Jusqu'à présent, ils ont été complètement abandonnés dans les différents projets.

12 Crèches et garderies

But : éviter un affaiblissement du réseau mis patiemment en place

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PSS veut encore obtenir
Dans un premier temps, le Conseil fédéral ne voulait pas agir.	Mise en place d'aides pour compenser les pertes dues au semi-confinement du printemps. Le soutien obtenu est cependant limité aux crèches et garderies constituées sous une forme privée. En décembre, nous avons fait passer dans les deux Chambres une motion étendant cette aide aux crèches et garderies publiques	La mise en œuvre de la motion par le Conseil fédéral. Dans le cas d'un second semi-confinement, la mise en place d'un second soutien financier pour les crèches.

13 Transition énergétique

But : stimuler l'investissement et accélérer la transition énergétique et climatique

Proposition du DETEC	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PS veut encore obtenir
Le Département a débloqué 46 millions supplémentaires pour les aides à l'investissement photovoltaïque. L'année 2020 s'annonce comme l'année record en termes de MW photovoltaïques installés.	-	Une accélération des investissements dans la transition énergétique.

14 Culture

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PS veut encore obtenir
<p>Le Conseil fédéral a proposé un premier train de mesures pour 2020 (50 millions de francs).</p> <p>Pour 2021, un nouveau train de mesures a été prévu pour soutenir les cantons dans l'aide aux entreprises culturelles, pour les acteurs culturels (Suisseculture Sociale) et pour les associations culturelles d'amateurs et amatrices.</p>	<p>Suite à la pression du PS, les moyens ont été augmentés pour soutenir la culture (de 100 à 130 millions pour 2021). Les RHT ont également été étendues aux CDD, élément essentiel pour les acteurs culturels.</p>	<p>Une mise en œuvre rapide et efficace de ces aides.</p> <p>Mettre la pression sur les cantons qui ne font pas le travail.</p> <p>Une amélioration du statut des acteurs culturels (proposition Dandrès – intermittent-e-s du spectacle)</p> <p>Une application rétroactive des droits aux indemnités pour les contrats à durée déterminée fréquents, une augmentation des délais-cadres pour le droit au chômage à 4 ans.</p> <p>Le droit à des aides pour la culture sans que cela empêche d'obtenir d'autres soutiens de la Confédération.</p> <p>Une meilleure prise en compte des entreprises culturelles /indépendant-e-s dans le domaine de la culture dans les aides pour les cas de rigueur</p> <p>Une meilleure prise en compte dans le système des assurances sociales des 312 000 personnes actives dans le domaine culturel au sens large.</p>

15 Sport

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PS veut encore obtenir
Le Conseil fédéral a mis en place la possibilité d'accorder des prêts aux clubs professionnels et semi-professionnels pour les sports d'équipe.	Le PS s'est engagé pour que les aides à fonds perdu ne soient octroyées qu'à des conditions strictes (transparence, baisse de hauts salaires, moyens pour le sport féminin et la relève...).	Une mise en œuvre transparente.

16 Politique d'intégration

But : les désavantages pour les étrangers et étrangères en matière de droit de séjour dus aux conséquences économiques de la crise du coronavirus doivent être évités et les sans-papiers doivent être soutenus de manière adéquate.

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PS veut encore obtenir
Rien	Lettre de la CIP-N au Conseil fédéral à la demande de la délégation du PS pour éviter que les étrangers/étrangères ne soient désavantagés dans leur droit de séjour en raison d'un chômage lié à la pandémie ou d'une dépendance à l'aide sociale (voir ici).	Renoncer à tout durcissement du droit de séjour pour les étrangers bénéficiaires de l'aide sociale. Les sans-papiers doivent également avoir un accès légal à la sécurité sociale et aux soins afin d'éviter une augmentation de la pauvreté en raison des conséquences économiques de la crise du coronavirus.

17 Solidarité internationale

But : La crise du coronavirus n'est pas terminée tant qu'elle ne l'est pas au niveau mondial. Nous devons donc aider les autres États à lutter contre la pandémie.

Proposition du Conseil fédéral	Ce que le PS a obtenu en plus	Ce que le PS veut encore obtenir
La Direction du développement et de la coopération (DDC) participe à la lutte contre la crise mondiale liée au COVID-19 en apportant un soutien financier et en effectuant des livraisons de matériel médical.	Dépôt de la motion en commission de la CIP-N, sur demande de la délégation du PS, visant à améliorer la situation des réfugié-e-s en Grèce (motion 20.3143 Accueil des réfugiés de Grèce et réforme des accords de Dublin). Dans l'exposé des motifs, nous avons également fait référence à la situation particulièrement précaire des îles de la mer Égée en raison du coronavirus.	Accès équitable au vaccin : la Suisse devrait y contribuer dans le monde entier.